

Les espaces naturels et forestiers méditerranéens

La vision de l'ONF

par l'Office national des forêts

*A lire cette contribution
de l'Office national des forêts,
on ne peut que se réjouir
de la convergence des propos
de cette institution nationale
avec les propres positions
que défend l'association
Forêt Méditerranéenne...
Tout y est !*

Introduction

L'image traditionnelle de l'Office national des forêts (ONF) est celle d'un gestionnaire forestier en charge des travaux sylvicoles et de la récolte de bois ; cette vision, quoique partielle, correspond effectivement au cœur de métier de l'Établissement.

La forêt méditerranéenne, quant à elle, est généralement perçue comme un espace naturel, plutôt que forestier, dédié en priorité à des fonctions patrimoniales autres que la production de bois et soumis à un risque d'incendie récurrent ; là aussi, la perception populaire est simplificatrice, sans être pour autant inexacte.

Dès lors, rien ne prédisposait, a priori, l'ONF à s'intéresser de près à la forêt méditerranéenne.

Or, avec 1 million d'hectares gérés (sur les 4,5 que compte la forêt publique métropolitaine) et un effectif en personnel parmi les plus importants de France (du même ordre de grandeur que la Lorraine, région de forte et ancienne tradition forestière), l'ONF est au contraire très présent en forêt méditerranéenne. Ce paradoxe apparent trouve son origine dans une péréquation financière importante, au sein du budget national de l'ONF, au profit de la forêt méditerranéenne, ce qui traduit très concrètement l'intérêt et l'attachement portés à cette forêt par la Direction générale de l'ONF.

Les motivations d'un tel positionnement national reposent sur un constat : la gestion forestière méditerranéenne doit tenir compte d'un contexte général spécifique qui conduit à adopter des démarches non conventionnelles, parfois très innovantes, et acquérir ainsi un savoir-faire utile pour l'ensemble de l'Établissement.



Photo 1 :

La forêt méditerranéenne actuelle est une forêt jeune. Elle doit en effet souvent sa présence aux déprises agricoles et pastorales. Ici, chênaie verte dans l'Hérault.

Photo DA

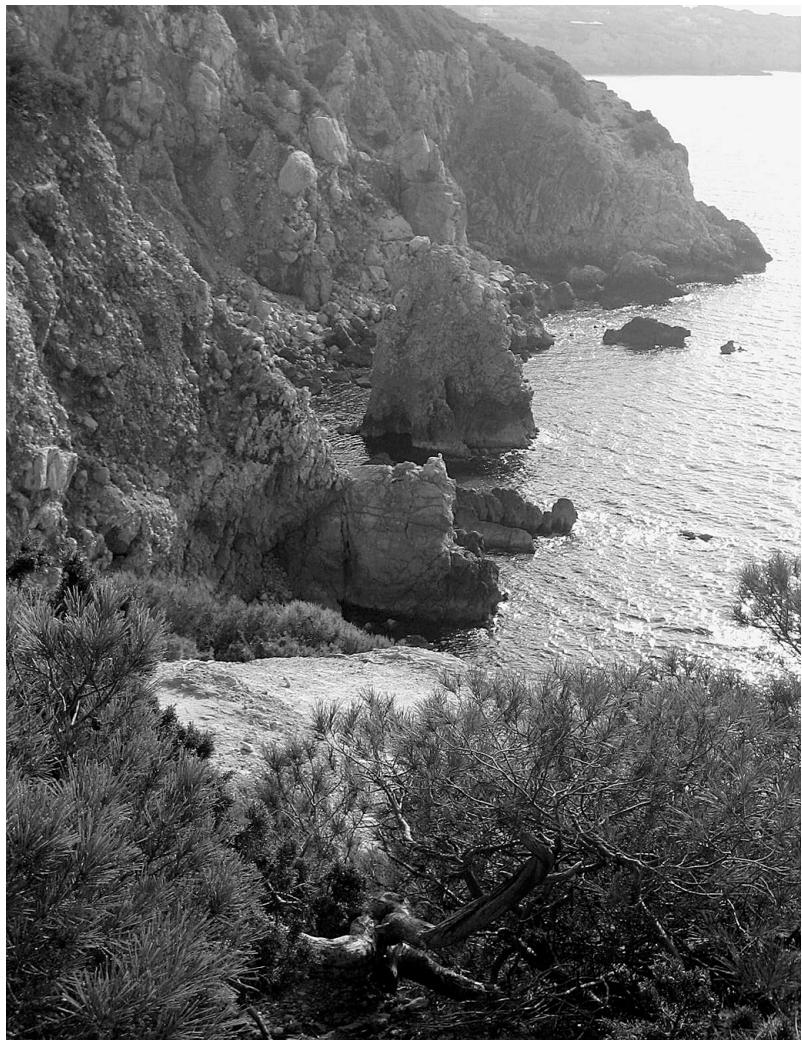


Photo 2 :

Les régions méditerranéennes, notamment littorales, exercent un fort pouvoir d'attractivité sur les populations. Ici, littoral varois.

Photo DA

La forêt méditerranéenne, un laboratoire de gestion innovante

La forêt méditerranéenne présente un certain nombre de caractéristiques intéressantes au regard des débats d'actualité sur les enjeux et les modalités d'une gestion forestière pour le XXI^e siècle.

Le bassin méditerranéen a connu, dès la préhistoire, la sédentarisation des activités humaines ; pendant l'Antiquité, de puissantes et brillantes civilisations s'y sont développées. L'interaction Homme-Nature y est donc forte et ancienne. Aussi, même si de nos jours il n'y a plus guère de forêts vierges nulle part, c'est sans doute en forêt méditerranéenne qu'on dispose du recul historique le plus important et le mieux documenté pour alimenter de manière pertinente le débat public sur la gestion durable et multifonctionnelle.

La forêt méditerranéenne actuelle est, pour une part très significative, une forêt jeune : elle doit en effet souvent sa présence soit aux déprises agricoles et pastorales de la seconde moitié du XIX^e et du XX^e siècle, soit aux reboisements RTM de la même période. Elle est soumise à une dynamique naturelle forte et rapide (maturation, substitution d'essences entre peuplements de première et seconde génération, etc.). Elle constitue de ce fait un lieu d'expérimentation et de mise en œuvre de sylvicultures, elles-mêmes dynamiques et réactives.

Comme par le passé, les régions méditerranéennes, notamment littorales, continuent d'exercer un fort pouvoir d'attractivité sur les populations : la fréquentation touristique atteint des records, les projections INSEE à 20 ans prévoient un afflux massif de nouveaux résidents actifs (notamment dans le secteur tertiaire des services) ou inactifs (retraités). Les forêts méditerranéennes vont donc constituer un lieu de référence pour la définition des conditions d'acceptation et d'appropriation de l'économie forestière et de la filière bois, par une société dont les fondements seront ailleurs.

La forêt méditerranéenne, de par sa faible productivité biologique, ses conditions d'exploitation difficiles et coûteuses, et la qualité souvent médiocre de ses bois, correspond à l'archétype de la forêt « à handicaps ». Dans un marché du bois de plus en plus concurrentiel, maintenir une filière bois

méditerranéenne suppose donc de trouver des approches non conventionnelles et innovantes, permettant de compenser au moins partiellement ces handicaps. La tradition sylvicole française, mise au point dans le Nord et le Sud-Ouest, est basée soit sur un travail relativement fin au profit de produits ligneux de la meilleure qualité possible, soit sur une production de masse standardisée en milieu homogène (Landes de Gascogne). L'application de ces modèles en forêt méditerranéenne s'est toujours révélée délicate. En revanche, pour le bois énergie, la forêt méditerranéenne peut fournir une contribution significative ; ce nouveau débouché est en effet beaucoup plus adapté à la nature de la ressource ligneuse disponible.

La forêt méditerranéenne est marquée par l'existence de risques récurrents : l'incendie bien sûr, mais également dans les montagnes méditerranéennes le risque RTM (Restauration des terrains en montagne). De ce fait, le gestionnaire forestier ONF a développé une culture du risque et un savoir-faire reconnu, dans la prévention et dans la gestion de crise. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'ONF intervient, sous l'autorité et pour le compte de l'État, y compris hors de la forêt publique, au titre de missions d'intérêt général. Ce savoir-faire en matière de gestion de crise trouve également toute sa pertinence, hors zones méditerranéennes, lors de phénomènes de déprissements forestiers massifs ou de chablis liés aux tempêtes. Il sera enfin très utile pour affronter les risques d'incendie qui sont attendus au cours des prochaines décennies, avec une fréquence accrue dans des régions jusqu'ici relativement épargnées.

La forêt méditerranéenne est reconnue, au côté de la forêt tropicale, comme un des *hot spots* de la biodiversité terrestre mondiale ; nous avons vu précédemment que c'était également une forêt largement sous-exploitée. Dans ces conditions, le mot d'ordre consensuel issu du Grenelle de l'environnement, « produire plus, tout en préservant la biodiversité », prend une acuité toute particulière en forêt méditerranéenne, les enjeux y étant très significatifs au regard de chaque terme de la proposition. Notamment les impacts, positifs et négatifs, associés à des milieux plus ouverts et plus perturbés, devront être évalués en ce qui concerne la biodiversité et la qualité des habitats. Il y a donc fort à parier que les solutions trouvées en forêt méditerranéenne, pour répondre au double défi de la sous-exploitation et du maintien



Photo 3 :

La forêt méditerranéenne, avec une production ligneuse plus faible qu'ailleurs en France, doit innover et trouver des débouchés adaptés à ses bois. Ici, piquets de châtaigniers en Corse.

Photo DA



Photo 4 :

La forêt méditerranéenne est marquée par l'existence de risques récurrents : l'incendie, mais aussi l'érosion. L'ONF a développé une culture du risque et un savoir-faire reconnu, notamment en matière de Restauration des terrains en montagne. Comme ici sur le Riou Bourdoux dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Photo DA



Photos 5 et 6 : Face aux défis majeurs induits par le changement climatique, la forêt méditerranéenne peut et doit jouer un rôle de "vigie avancée". En haut, dépérissement dans l'arrière-pays varois et, ci-dessus, expérimentations sur les effets du réchauffement climatique sur le site de Puéchabon (Hérault).

Photo DA

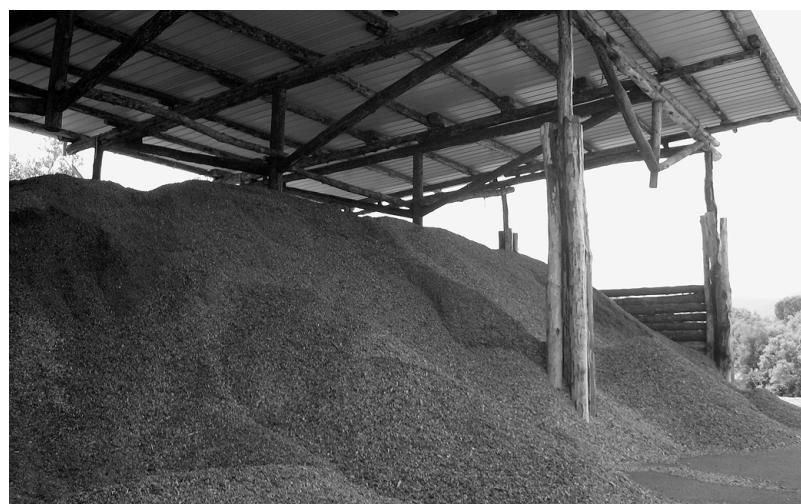


Photo 7 : Le poids économique de la forêt méditerranéenne dans la filière bois peut être amené à se développer demain, notamment avec le bois énergie. Ici, plateforme de stockage de plaquettes à La Môle (Var).

Photo DA

d'une valeur patrimoniale exceptionnelle, s'avèreront particulièrement efficaces ailleurs, dans des forêts ne présentant ni un tel handicap d'exploitation, ni un tel niveau de biodiversité.

Enfin, face à l'un des défis majeurs qui se dressent devant le gestionnaire forestier public, à savoir une bonne anticipation et une correcte prise en compte des changements de moyen et long-terme induits par le réchauffement climatique, il apparaît très clairement que la forêt méditerranéenne peut et doit jouer un rôle de "vigie avancée". La proportion du territoire métropolitain potentiellement concernée par des végétations de type méditerranéen est attendue en forte hausse d'ici 2100, d'après les projections disponibles. La connaissance des réserves d'adaptabilité des populations, des possibilités de migration naturelle ou assistée, la mise au point de variétés forestières adaptées aux climats futurs ainsi que de sylvicultures résistantes à la sécheresse et ne pénalisant pas les ressources en eau, toutes ces questions fondamentales pour l'adaptation au changement climatique seront en effet détectées, analysées et traitées, via des expérimentations ad hoc, au sein de la forêt méditerranéenne ou en lien avec elle. Les pratiques de gestion qui en découlent pourront ensuite inspirer utilement, voire devenir la référence, pour d'autres territoires.

Conclusion

Au vu des quelques considérations précédentes, on perçoit mieux pourquoi la forêt méditerranéenne joue un rôle spécifique et important, dans la politique et la stratégie nationale de l'ONF. Même si le poids économique de la forêt méditerranéenne dans la filière bois est moindre que celui des forêts plus productives, il n'est pas négligeable, et peut être amené à se développer demain, notamment avec le bois énergie.

La forêt méditerranéenne constitue par ailleurs un lieu unique et irremplaçable d'expérimentation et d'innovation, quant à la place et au rôle à donner aux forêts et au gestionnaire public ONF, au-delà de l'économie de la filière bois, face aux demandes sociales existantes ou émergentes, et face aux enjeux écologiques et climatiques de demain.

ONF

Direction générale de l'Office national
des Forêts - 2 Av de Saint-Mandé 75570 Paris
Cedex 12 Tél. : 01 40 19 59 07